

A l'école de la patience, Retour sur Bois de Brindille, un habitat participatif pionnier du Var en auto construction

L'année dernière lors d'une mobilité de la Pologne vers la France, la classe polonaise avait visité l'écohabitat Bois de Brindille au Cannet des Maures (Var) ; un an plus tard MALTAE revient sur le chantier pour suivre l'avancée des travaux et faire témoigner les habitants.



Bois de Brindille a été initié en 2007 sous l'impulsion de Bernard et d'un 1^{er} groupe de 14 personnes à la recherche d'un terrain constructible. A la base, c'est une démarche éco-citoyenne voire politique. Il s'agit d'auto-construire un hameau à taille humaine, une microsociété à contresens des modèles conventionnels actuels. La 1^{ère} difficulté a été de trouver un terrain constructible. Après 3 ans de recherches et le désistement de certains membres, le projet est abandonné. De nouvelles têtes se présentent pour relancer le projet mais des longueurs administratives le font de nouveau capoter. Marie-Jeanne est là depuis le début. Tous sont pugnaces !

C'est en 2015 que l'idée prend enfin forme avec l'acquisition d'un terrain d'1,4 hectare. Ils ne sont alors plus que 5 pour porter l'initiative à bout de bras. Paul, brindillon artiste à l'origine, présente cette aventure comme une « métaphore de la vie : il y a des naissances, des morts, des amitiés se font et se défont mais les nouveaux arrivés ne partent jamais de rien. Le projet a une vie propre que ses membres enrichissent ».

En auto-construction, passer de 14 à 5 n'est pas de tout repos. Marie nous explique que plus on est nombreux, plus on regroupe de compétences nécessaires (1/14^e chacun) et mécaniquement moins on est plus on en a besoin. De plus, il y a moins de sécurité, le départ d'un seul membre peut déséquilibrer tout l'ensemble. Paul tempère : « Nécessiter plus de compétences favorise l'apprentissage ».

Aussi, le chantier avance au gré des difficultés rencontrés, des erreurs commises et des rencontres. « Le danger serait de croire qu'il y a un mode d'emploi » nous dit d'expérience Paul. Cependant, une chose est sûre : il faut rendre le terrain choisi constructible avant de lancer le projet afin de ne pas démotiver les gens. De plus, bien s'informer sur les démarches administratives parfois complexes - « un vide juridique existe pour ce type d'habitat » - permet de ne pas perdre des volontaires en cours de route.

Bien que les actuels brindillons aient tous dépassé la cinquantaine, la démarche se veut intergénérationnelle. La transmission des savoirs et des savoir-faire acquis sur le chantier est au cœur de la démarche. Le hameau est bâti pour durer. Bernard nous donne l'exemple de la maison Feuillette, à Montargis, qui passe pour la première construction en bois et paille d'Europe datant de 1922 et qui est toujours debout. À Bois de Brindille, des balles de riz (les cosses précisément) servent d'isolant phonique. 15cm de terre de part et d'autre des 15cm des balles de riz permettent d'obtenir un isolant écologique, normé (45cm doivent séparer deux habitats), avec l'avantage que les balles de riz ne pourrissent pas « car le riz pousse dans l'eau ».

Bernard nous expose également les bénéfices d'un mur accumulateur de chaleur pour l'hiver (principe du mur trombe). Son mur exposé plein sud, étudié avec un thermicien, est composé de 25 cm de terre et d'une vitre. La chaleur entre part celle-ci en journée et la restitue le soir. Il peut aussi être en pierre, toujours de 25cm d'épaisseur. Moins épais, la chaleur se dégage trop vite, plus épais elle se diffuse trop lentement.

Chacun peut se servir des matériaux qu'il souhaite (en accord avec le PC) et bien que l'auto-construction soit dans la genèse du projet, ceux qui le souhaitent peuvent se faire aider par des entrepreneurs (tant qu'ils travaillent dans les clous du projet et du PC). C'est même un plus !

Projet ERASMUS+ COOPERACTIF
HABITER ENSEMBLE AUTREMENT DEMAIN... Ecrire l'histoire des projets...

